

N° du film : 68313

Version : 2

1994-05-03

Entente/contrat :

WITCHCRAFT 6 - THE DEVIL'S MISTRESS (VERSION COURTE)

GENRE : Suspense occulte

RÉSUMÉ :

Un détective, Lutz, et son assistant, Garner, enquêtent sur une série d'assassinats perpétrés contre des femmes. Leur mission est difficile, car les corps des victimes ne montrent aucune trace d'agression et la cause des décès est inconnue. Pendant que le meurtrier, Jonathan, continue d'oeuvrer, Lutz et Garner découvrent la présence d'un signe cabalistique sur les cadavres. De la bouche d'un avocat, Will Spanner, ils apprennent que ce signe désignait les victimes comme objets de sacrifice pour Satan. En interrogeant plusieurs personnes versées dans l'ésotérisme, ils tombent sur un certain Savanti. Chef d'une secte dont fait partie Jonathan, Savanti a une emprise totale sur ses sujets et il confie à l'amante de Jonathan, Cat, la mission d'envoûter Spanner. Elle réussit partiellement à le faire, puis la secrétaire de Spanner est enlevée. Savanti constate qu'elle est la véritable élue de Satan, mais l'intervention de Lutz et de Spanner l'arrête dans son rituel et Savanti meurt, touché par une balle.

MOTIFS :

Ce film, qui porte sur l'oeuvre maléfique d'une secte, montre la longue enquête à laquelle se livrent les forces de l'ordre. Nous avons donc droit à de nombreux dialogues, à l'éternel duo de détectives, au capitaine coléreux, etc. Contrairement à celui qui le précédait dans la série, ce film ne montre à peu près pas de violence et reste marqué par une certaine sobriété. Cette version abrégée d'un film préalablement examiné dans une version plus longue d'environ huit minutes conserve toutefois de celle-ci ses caractéristiques essentielles. Le propos y est le même, l'attirance sexuelle y sert encore autant à attirer les victimes dans la mort et un certain érotisme est maintenu. Pour ces raisons, le jury estime que les motifs ayant conduit au classement de la première version dans la catégorie «16 ans et plus» valent tout autant dans ce cas-ci.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION(S) : Érotisme

5 mai 1994

Yves Bédard
Président du jury d'examen